Nations Unies

S/PV.4238 (Resumption 1)



Conseil de sécurité

Cinquante-cinquième année

Provisoire

4238e séance

Mercredi 29 novembre 2000, à 15 h 10

New York

Présidente :	Mme Herfkens.	(Pays-Bas)
Membres :	Argentine	M. Listre
	Bangladesh	M. Chowdhury
	Canada	M. Heinbecker
	Chine.	M. Wang Yingfan
	États-Unis d'Amérique	Mme Soderberg
	Fédération de Russie	M. Granovsky
	France	M. Levitte
	Jamaïque	M. Ward
	Malaisie	M. Mohammad Kamal
	Mali.	M. Ouane
	Namibie	M. Andjaba
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Harrison
	Tunisie	M. Jerandi
	Ukraine	M. Krokhmal

Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

00-77200 (F)

La séance est reprise à 15 h 10.

La Présidente (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole au prochain orateur inscrit sur ma liste, je voudrais signaler aux membres du Conseil que je ne verrais pas d'objection à ce que nous ayons un débat un peu plus interactif. S'ils souhaitent revenir sur les déclarations qui ont été faites ce matin, il peuvent le faire dans la deuxième partie de la réunion. Mais si les membres souhaitent intervenir de manière anticipée, ils n'ont qu'à me le dire et je leur donnerai la parole.

M. Wang Yingfan (Chine) : Madame la Présidente, je voudrais commencer par vous souhaiter la bienvenue à New York à l'occasion de votre présidence de la présente séance du Conseil de sécurité. Nous sommes reconnaissants à la délégation des Pays-Bas d'avoir organisé cette séance. Nous souhaitons également la bienvenue au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Guinée-Bissau et Directeur exécutif de la Banque mondiale. Je voudrais remercier le Vice-Premier Ministre et le Directeur exécutif de leur exposé.

Avec la fin des troubles de la semaine dernière, la situation en Guinée-Bissau a retrouvé le calme. Ce bref épisode a montré qu'un long chemin restait à parcourir avant que la paix dans le pays ne soit consolidée. La communauté internationale doit continuer de s'intéresser aux affaires de la Guinée-Bissau, en lui offrant l'appui nécessaire et en l'aidant à assurer la paix, la stabilité et le développement dans le pays.

Nous soutenons le gouvernement élu en Guinée-Bissau et demandons aux membres de l'ancienne junte militaire de respecter les choix du peuple de ce pays et de cesser de s'immiscer dans le processus politique. Nous rappelons l'importance et l'urgence de mettre en branle de manière opportune et globale un processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Nous prions les parties concernées en Guinée-Bissau de participer activement à ce processus.

Confrontée à l'énorme tâche de reconstruction dans tous les domaines, la Guinée-Bissau a besoin de l'aide urgente de la communauté internationale. Ce matin, le représentant de la Banque mondiale nous a décrit les travaux accomplis par les agences pertinentes pour aider la Guinée-Bissau à surmonter ses difficultés et à commencer sans tarder le processus de reconstruction. Nous nous félicitons de ces efforts. Nous espérons également que la communauté internationale poursuivra ses efforts dans ce domaine et que la table ronde des donateurs qui aura lieu à Genève, en février prochain, aboutira à des résultats importants. Nous pensons qu'en contribuant aux efforts de consolidation de la paix en Guinée-Bissau, le système des Nations Unies doit, conformément à ses mandats, renforcer la coopération et la coordination mutuelles pour que les efforts entrepris par la communauté internationale dans ce pays puissent aboutir à des résultats efficaces.

Pour conclure, je voudrais saisir cette occasion pour remercie le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau de ses efforts réussis. Nous appuyons le travail du Représentant spécial du secrétaire général, M. Nana-Sinkam, et de son équipe. Nous espérons que le Bureau pourra jouer son rôle de coordination des efforts de consolidation de la paix après le conflit en Guinée-Bissau, et contribuer davantage à la cause de la paix et du développement dans ce pays.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Chine de sa déclaration constructive et positive.

M. Jerandi (Tunisie) : Permettez-moi, Madame la Présidente, de vous remercier pour l'initiative louable que votre délégation a prise afin de permettre à notre Conseil de traiter de cette importante question. Je voudrais également remercier le Vice-Premier Ministre de la Guinée-Bissau et le Représentant de la Banque mondiale pour leurs exposés très importants.

Malgré le retour apparent au calme, la situation en Guinée-Bissau continue de nécessiter une mobilisation soutenue de la communauté internationale aux côtés de ce pays. En effet, la tentative ratée du général Mane de reprendre par la force les commandes de l'armée ne peut que nous rappeler que le processus entrepris en vue de consolider la paix dans ce pays est encore fragile et qu'une stabilité durable ne peut être effective que si la junte militaire accepte de reconnaître l'autorité du pouvoir civil démocratiquement élu, et notamment celle du Président Yala, et se retire complètement de la scène politique.

L'attitude observée, néanmoins, par les jeunes militaires au cours de cette crise est une lueur d'espoir qui laisse présager l'émergence d'une nouvelle génération respectueuse de l'état de droit et de la primauté des institutions constitutionnelles. Le dialogue politique amorcé entre les deux parties au pouvoir, les efforts déployés par l'Assemblée bissau-guinéenne pour

concilier les différences de position entre le Gouvernement et l'armée, ainsi que l'organisation d'élections municipales qui, espérons-le, s'effectueront comme prévu avant la fin de l'année, ne peuvent que renforcer la confiance entre les Bissau-Guinéens et méritent notre encouragement et notre ferme appui.

Ma délégation pense, par ailleurs, que le renforcement des forces de police et l'accélération du processus de démobilisation et de réinsertion des anciens combattants permettront indéniablement de consolider davantage le climat de paix et de sécurité en Guinée-Bissau, à condition bien évidemment que des fonds nécessaires soient mobilisés à temps.

Nous encourageons également, vivement, le Représentant du Secrétaire général et le Bureau d'appui de l'ONU pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, dont le rôle est tout aussi précieux, à intensifier leurs efforts dans ce cadre et en vue de rapprocher davantage toutes les factions politiques en place dans un esprit de conciliation et de coopération.

La crise actuelle en Guinée-Bissau incite la communauté internationale à redoubler d'efforts en vue d'aider le Gouvernement à asseoir une autorité réelle du pouvoir civil et des institutions démocratiques. Ce processus doit évidemment être accompagné d'une structuration et d'une réhabilitation économique du pays. Toutefois, cette tâche difficile mais fort bien nécessaire, ne peut être menée à terme que si la communauté internationale continue d'appuyer et d'assister la Guinée-Bissau où des besoins grandissants se font de plus en plus pressants. En effet, l'extrême pauvreté de ce pays, la précarité de sa situation économique et l'incapacité du gouvernement, par manque de ressources, à satisfaire aux besoins les plus élémentaires de la population sont autant de facteurs qui prédisposent grandement à l'instabilité politique et au malaise social.

On ne peut espérer instaurer une paix et une stabilité effectives et durables si la situation économique demeure précaire, si le taux de chômage et le sous-emploi restent aussi élevés et si les traites du secteur public ne sont pas payées à temps.

La communauté internationale se doit d'accompagner son engagement envers la Guinée-Bissau de mesures concrètes qui serviraient notamment à atténuer cette situation de pauvreté et à alléger la dette extérieure de la Guinée-Bissau. D'où la nécessité d'une action urgente afin d'empêcher que le pays ne bascule dans une nouvelle crise, dont les conséquences seraient désastreuses aussi bien sur le pays que sur la population bissau-guinéenne, qui n'a que trop souffert. D'autant plus que l'expérience nous a enseigné que l'action préventive est beaucoup plus payante et moins coûteuse.

Consciente de toutes ces priorités sécuritaire, économique et sociale, la Tunisie qui a toujours plaidé pour une éradication de la pauvreté comme facteur de stabilité, soutient fortement l'appel lancé par le Secrétaire général pour que la communauté internationale ainsi que les institutions financières mondiales assistent le Gouvernement bissau-guinéen dans ses efforts et lui apportent une aide économique et financière urgente, sans attendre la réunion de la table ronde en février prochain.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Tunisie de sa déclaration des plus encourageantes. Je voudrais maintenant donner la parole au représentant de la Jamaïque.

M. Ward (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, ma délégation est heureuse de vous voir présider le Conseil, et nous remercions votre délégation d'avoir organisé cette réunion.

Nous sommes également heureux que le Gouvernement de la Guinée-Bissau ait su saisir pleinement l'occasion de cette séance publique du Conseil de sécurité. Le Vice-Premier Ministre, Faustino Fudut Imbali, nous a exposé les priorités de son gouvernement. Ce matin, le Secrétaire général a ouvert le débat en soulignant l'importance de cette réunion.

Nous nous félicitons également de la déclaration de M. Callisto Madavo, Vice-Président de la Banque mondiale, qui nous a parlé du rôle des institutions financières internationales dans le processus de consolidation de la paix post-conflit actuellement en cours en Guinée-Bissau.

Lorsque ma délégation a proposé pour la première fois que le Conseil convoque un débat public sur la situation en Guinée-Bissau, c'était avec le simple objectif d'attirer l'attention sur les priorités post-conflit du Gouvernement et de gagner un appui à ses efforts pour fournir les ressources financières et matérielles nécessaires à la mise en oeuvre de ces priorités.

Ma délégation pense que la communauté internationale doit reconnaître que l'engagement d'instaurer la paix ne se termine pas avec la cessation des hostilités dans un conflit. Bien plutôt, la véritable mesure d'une

paix à long terme implique l'édification d'institutions et de pratiques démocratiques, sociales et économiques, qui permettent de consolider et de maintenir la paix. Cela implique des efforts nationaux en vue de la réconciliation, de la tolérance et d'une gestion pacifique des divergences. Ces efforts ont besoin de la participation de la société civile pour surmonter les soupçons et l'animosité accumulés pendant la période de conflit.

Les événements de la semaine dernière prouvent combien peut être précaire une fonction élective s'il y a dans la société des éléments de division qui cherchent à contrecarrer la restauration d'une démocratie pleine et entière. Ces événements prouvent également l'urgence pour la consolidation des initiatives de paix du Gouvernement.

Ma délégation est satisfaite de voir que la situation dans le pays s'est stabilisée, qu'il semble qu'aucun dommage permanent n'ait été causé au Gouvernement légitime du Président Kumba Yala. La tâche cruciale, qu'il faut aborder directement, est la nécessité pour l'ancien régime militaire de se retirer du processus et de se subordonner aux autorités constitutionnelles. Cela sera un pas important vers l'instauration d'un régime démocratique et vers la création des institutions nécessaires pour appuyer le rétablissement d'une paix durable, de la stabilité et d'un développement soutenu en Guinée-Bissau.

La création de ces institutions ne se produira pas dans le vide, mais dépend de la mise en place de pratiques de bonne gouvernance, y compris l'émancipation des individus et des communautés. Le problème pour le Gouvernement de la Guinée-Bissau est de créer un système de gouvernance qui encourage, appuie et soutienne le développement humain, notamment pour les plus pauvres parmi les pauvres. Les États qui connaissent le succès créent un ensemble de lois et de pratiques autour desquelles la population du pays peut centrer sa vie collective, ayant la certitude que le Gouvernement et l'appareil d'État existent pour son bénéfice, et qu'il vaut mieux pour son bien-être avoir un gouvernement que pas de gouvernement.

Le Programme des Nations Unies pour le développement a qualifié cette approche de développement humain durable. Cela signifie que le développement non seulement engendrera une croissance économique, mais aussi répartira ses bénéfices de manière équitable, donnant aux hommes et aux femmes le moyen de s'affirmer plutôt que de les marginaliser. À cet égard, ma délégation se félicite de la détermination du Gouvernement de la Guinée-Bissau d'assurer la reconstruction et la réconciliation post-conflit, en choisissant comme premiers objectifs une bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté.

La réussite de la transition post-conflit en Guinée-Bissau sera en fait un témoignage de la détermination de la communauté internationale de permettre à des pays sortant d'un conflit de mettre en place des institutions qui empêcheront un retour au conflit. Le Conseil de sécurité, quant à lui, doit veiller à ce que dès le départ, ou tout au moins dès que cela est possible, les mesures de consolidation de la paix fassent partie intégrante de la planification des opérations de paix. Ceci nécessite un partenariat avec le Secrétariat pour élaborer une doctrine de stratégies et de programmes de consolidation de la paix, et dans une approche globale et intégrée des situations de conflit.

Dans le cas de la Guinée-Bissau, qui est maintenant classée parmi les plus pauvres des pays d'Afrique, les institutions financières internationales devront s'occuper de mobiliser les ressources financières pour mieux servir les priorités mentionnées par le Gouvernement en matière de redressement, de reconstruction et de développement.

Ma délégation pense que les problèmes inhérents à la situation post-conflit en Guinée-Bissau nécessitent une forme d'appui consolidé et intégré de la part de toutes les institutions concernées, y compris le système des Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, ainsi que les donateurs bilatéraux. Nous espérons que cette occasion aura servi à sensibiliser ces institutions à la nécessité d'adopter des politiques constructives et souples, qui répondront aux besoins urgents de la société post-conflit.

Comme je l'ai dit déjà dit, les événements récents ont souligné qu'il ne devrait y avoir aucun écart entre le maintien de la paix et la consolidation de la paix. Nous sommes heureux d'apprendre de M. Madavo que la Banque mondiale et le FMI prennent des mesures pour répondre aux priorités de consolidation de la paix post-conflit en Guinée-Bissau, y compris le problème urgent du fardeau de la dette de la Guinée-Bissau. On ne peut attendre, le temps presse.

À cet égard, ma délégation appuie pleinement la déclaration du Secrétaire général, Kofi Annan, selon lequel la communauté des donateurs y compris les ins-

titutions financières internationales, doivent faire montre d'une plus grande souplesse et, pour reprendre les termes du Secrétaire général, « d'une plus grande tolérance » lorsqu'ils traitent de priorités liées à la paix, qui nécessitent des dépenses du secteur public et des déficits budgétaires. Les anciennes conditionnalités et prescriptions appliquées à tous ne seront peut-être plus appropriées dans ces conditions et ne doivent pas être appliquées sans distinction.

Ma délégation rend hommage au travail du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS), et en particulier aux efforts inlassables de M. Nana-Sinkam pour assumer la consolidation de la paix post-conflit en Guinée-Bissau.

La Présidente (parle en anglais) : Je reconnais pleinement vos efforts dans le cadre de l'ordre du jour et je vous remercie de votre profonde sympathie pour le sort pénible du peuple de Guinée-Bissau.

M. Krokhmal (Ukraine) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait féliciter, comme les autres orateurs, la présidence néerlandaise de son initiative d'avoir convoqué une réunion d'information publique sur la situation en Guinée-Bissau, pays qui traverse le processus de consolidation de la paix post-conflit. Nous remercions également le Secrétaire général de son importante déclaration, faite ce matin pour ouvrir le débat.

Ma délégation souhaite la bienvenue à M. Imbali, Vice-Premier Ministre de la Guinée-Bissau qui prend part à cette réunion du Conseil. Nous estimons aussi que la participation aujourd'hui de représentants des institutions financières et des organisations sous-régionales montrera clairement au peuple de Guinée-Bissau qu'il a l'appui et l'encouragement de la communauté internationale dans ses efforts de consolidation de la paix et de reconstruction.

Nous convenons également que la Guinée-Bissau est un bon exemple que la communauté internationale devrait examiner dans le contexte des discussions récentes sur les stratégies des Nations Unies en matière de maintien et de consolidation de la paix. À cet égard, nous espérons que le débat d'aujourd'hui permettra de déboucher sur une coordination efficace de l'aide internationale et de l'appui à la reconstruction après les conflits dans le pays.

À la lumière des récents événements politiques en Guinée-Bissau qui risquent de saper les progrès accomplis jusqu'ici, il est particulièrement important de promouvoir un régime civil et la primauté du droit ainsi que d'assurer la dépolitisation de l'armée. Nous pensons que le processus en cours de désarmement, démobilisation et réinsertion, s'il bénéficie du financement approprié, pourrait accélérer considérablement la mise en oeuvre du processus de paix.

La situation économique difficile constitue un autre problème alors que le pays sort du conflit. Une aide financière et économique massive de la communauté internationale est indispensable pour contribuer à assurer le relèvement socioéconomique et la reconstruction du pays et pour favoriser les chances d'un développement et d'une paix durables. En même temps, il est tout aussi important que le Gouvernement continue de faire tout son possible pour consolider les acquis et se rapprocher de ces objectifs.

Nous sommes particulièrement heureux de noter les efforts faits par le Gouvernement de la Guinée-Bissau en vue de renforcer les institutions démocratiques et de promouvoir une stabilité macroéconomique. Le contexte régional instable continue de poser de graves problèmes pour la sécurité du pays à ce stade particulier de consolidation de la paix. Nous nous félicitons des initiatives bilatérales prises pour stabiliser les régions de frontières communes et renforcer la confiance entre les pays voisins. Ma délégation voudrait louer le rôle important que les organisations régionales – la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Communauté des pays de langue portugaise – jouent pour appuyer la paix et la démocratie en Guinée-Bissau. Nous notons également le travail remarquable du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) et les efforts du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nana-Sinkam, pour faciliter la consolidation de la paix et la promotion du processus de démocratisation. Ma délégation se félicite de la proposition du Secrétaire général de prolonger le mandat du BANUGBIS jusqu'à la fin de l'année 2001.

Pour terminer, je voudrais exprimer l'appui de ma délégation au projet de déclaration du Président qui va être adopté sous peu. Nous sommes convaincus que la consolidation des efforts politiques et des efforts de développement à l'appui de la consolidation de la paix après les conflits et de la reconstruction en Guinée-Bissau, dans le cadre d'une approche intégrée et coor-

donnée de tous les intervenants concernés, permettra d'assurer le succès de la stabilité et de la paix à long terme du pays.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Ukraine de sa déclaration très pertinente et constructive.

M. Mohammad Kamal (Malaisie) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, tout d'abord ma délégation voudrait vous souhaiter la bienvenue à New York et vous dire combien nous sommes heureux de vous voir présider la séance d'aujourd'hui avec autant d'élégance. Nous vous félicitons ainsi que votre délégation d'avoir convoqué cette importante réunion sur la situation en Guinée-Bissau. Cette réunion nous semble aussi une prolongation du débat thématique fort utile que votre délégation a eu la bonne idée d'engager au Conseil sur le point intitulé « Pas de retrait sans stratégie ». Cette réunion nous paraît donc très pertinente, appropriée et opportune.

Nous tenons également à remercier le Secrétaire général de son exposé et de la mise à jour qu'il a apportée sur la situation en Guinée-Bissau.

Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à M. Faustino Fudut Imbali, Vice-Premier Ministre de la Guinée-Bissau à cette réunion et nous le remercions très sincèrement de son importante déclaration. L'intérêt que le Conseil continue de porter à la situation en Guinée-Bissau est tout à fait approprié compte tenu des efforts faits par le Gouvernement de la Guinée-Bissau pour mettre en place des réformes démocratiques et reconstruire le pays après des années de luttes civiles.

Nous notons que depuis longtemps déjà, à la suite notamment d'élections législatives et présidentielles qui se sont déroulées avec succès en Guinée-Bissau, le Conseil a considéré la Guinée-Bissau comme devant servir de précédent, pour ainsi dire, de la manière dont les parties concernées doivent faire face avec succès à une situation d'après conflit, avec l'appui de la communauté internationale. Toutefois, les événements inquiétants de la semaine dernière montrent clairement que le Conseil de sécurité doit continuer à suivre de près la démocratie fragile qui continue à s'enraciner dans ce pays pauvre de l'Afrique de l'Ouest.

Nous sommes particulièrement inquiets de voir que les membres de l'ex-junte militaire continuent de s'opposer à des mesures concrètes pour honorer les engagements qu'ils ont pris de se retirer de la vie politique et d'accepter l'autorité des institutions démocratiquement élues. Leur ingérence constante et le fait qu'ils continuent de jouir d'une grande notoriété publique plus de neuf mois après l'entrée en fonctions du nouveau président est tout simplement inacceptable.

La situation chaotique qui a suivi la rébellion dont le général Mane a été l'instigateur la semaine dernière est regrettable et cet acte irresponsable n'a servi qu'à plonger dans le trouble politique les institutions démocratiques qui n'en sont qu'à leurs balbutiements. Bien que le général Mane reste en fuite, nous espérons néanmoins que le Gouvernement et le peuple de la Guinée-Bissau pourront rapidement oublier cet épisode et se concentrer pleinement sur un redoublement des efforts de réconciliation nationale, de consolidation de la paix et de reconstruction du pays.

La victoire de M. Yala avait été considérée par beaucoup comme un vote en faveur du changement, un vote qui achèverait le processus de retour à un régime civil dans le pays. Pour que la démocratisation soit pleinement consolidée, il faut que tous les intéressés travaillent de concert pour renforcer les valeurs démocratiques, protéger la primauté du droit, dépolitiser l'armée et protéger les droits de l'homme.

Nous ne pouvons pas sous-estimer l'importance continue du rôle que pourrait jouer la communauté internationale pour appuyer les efforts faits par le Gouvernement de la Guinée-Bissau en vue de renforcer les progrès accomplis. À cet égard, nous notons avec satisfaction, comme d'autres l'ont fait, les rôles clefs joués tant par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest que par la Communauté des pays de langue portugaise pendant le processus de transition. En outre, la capacité de l'Organisation à jouer un rôle crucial d'intermédiaire en Guinée-Bissau dépend beaucoup de la continuation et du renforcement de l'appui de la communauté internationale.

Nous notons en particulier que la gestion du gouvernement continue d'être sérieusement entravée par le manque de ressources et de compétences, ce qui vient s'ajouter à l'insuffisance de l'infrastructure. À cet égard, nous invitons la communauté des donateurs et notamment les institutions financières internationales à faire tout leur possible pour la Guinée-Bissau. La pauvreté endémique reste le problème social et économique le plus difficile qui menace l'évolution vers une démocratie à part entière et le renforcement de l'ordre

constitutionnel. Le retour massif des réfugiés et des personnes déplacées au plan interne a également mis fortement à contribution les services sociaux du pays. À cet égard, la prochaine table ronde prévue pour février 2001 à Genève sera un événement important pour la Guinée-Bissau.

Nous croyons fermement que le succès du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion est particulièrement crucial pour la poursuite du processus de paix et la prospérité du pays. De même, il faut appuyer la priorité que le Gouvernement donne à la restructuration des forces armées, en tant que partie intégrante du processus de démocratisation. Tout facteur pouvant conduire à l'instabilité et faire retomber le pays dans les conditions chaotiques du passé doit être évité à tout prix.

Nous souhaitons réitérer que la dimension régionale est toujours aussi pertinente en ce qui concerne le succès de la reconstruction de la Guinée-Bissau. La stabilité et la sécurité durables dans la sous-région dépendent, dans une large mesure, de la coopération pacifique entre voisins. À cet égard, la Malaisie encourage et accueille favorablement l'étroite collaboration permanente entre la Guinée-Bissau et le Sénégal, ainsi que d'autres États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans la sous-région. Il faut apaiser les tensions frontalières et encourager les parties à trouver les moyens d'atténuer les tensions et à discuter de stratégies de coopération pour sécuriser la frontière commune.

Pour terminer, la Malaisie souhaite rendre hommage au représentant Nana-Sinkam, au personnel du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et à toute l'équipe des Nations Unies dans le pays, pour leurs efforts inlassables et leur contribution remarquable aux efforts de consolidation de la paix faits par le Gouvernement et le peuple de Guinée-Bissau.

Enfin, la Malaisie appuie pleinement le projet de déclaration présidentielle sur la situation en Guinée-Bissau dont nous sommes saisis.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Malaisie pour ses propos aimables et pour nous avoir rappelé le débat d'il y a deux semaines sur le thème « pas de sortie sans stratégie ». De fait, nous estimons que tous ces problèmes sont liés et interdépendants, et que si la communauté internationale ne met pas en place des stratégies globales, nous ne pourrons pas réussir. Je pense qu'il est donc important de reconnaître ces liens à chaque fois que nous discutons un de ces problèmes.

M. Andjaba (Namibie) (*parle en anglais*) : La Namibie se réjouit de vous voir, Madame, présider cette importante discussion sur la situation en Guinée-Bissau. Nous nous réjouissons aussi de la participation, ce matin, du Secrétaire général et nous le remercions d'avoir traité les aspects politiques, militaires et humanitaires de la situation qui prévaut dans le pays et la sous-région de façon générale.

La présence, ici, du Vice-Président de la Guinée-Bissau en dit long. Entre autres choses, elle indique la confiance et la foi du Gouvernement et du peuple de Guinée-Bissau dans les Nations Unies. Elle montre aussi l'attachement du Gouvernement aux buts et objectifs consacrés dans la Charte des Nations Unies et son rejet du chaos et de l'anarchie.

Depuis la restauration de la démocratie en Guinée-Bissau, des progrès réguliers ont été faits dans le renforcement des institutions démocratiques, la réinstallation des personnes déplacées, la consolidation d'une paix durable et la reconstruction de l'économie. Ce processus a été reconnu par le Conseil de sécurité et par la communauté internationale. Les contributions du système des Nations Unies, de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et des donateurs bilatéraux sont extrêmement appréciées. À cet égard, nous nous félicitons de la participation du Vice-Président de la Banque mondiale à cette réunion et nous le remercions de sa déclaration très importante.

Le rôle joué par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et par la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) ne saurait être trop souligné. Une aide supplémentaire est nécessaire dans ces secteurs, et ce sans conditions qui anéantiraient le processus visant à surmonter les conséquences préjudiciables de la guerre civile et la culture d'interventionnisme militaire dans les affaires politiques.

Votre participation personnelle à cette réunion, Madame, ajoute une importante dimension sexospécifique à cette discussion et ma délégation l'apprécie vivement. Et fait tout aussi important, vous venez d'un pays qui comprend la valeur de l'aide au développement. Alors qu'il s'adressait au Conseil récemment, votre collègue, le Ministre des affaires étrangères de votre pays, a souligné que l'aide au développement est

un aspect important de votre politique étrangère et ma délégation en convient tout à fait. Nous pouvons le confirmer car, nous, Namibiens, avons bénéficié de l'aide fournie par le Gouvernement et le peuple des Pays-Bas durant les années difficiles de notre lutte de libération. À ce jour, nous continuons de recevoir cette aide. C'est pourquoi nous pouvons plaider aujourd'hui, au nom du Gouvernement et du peuple de Guinée-Bissau, pour une aide bilatérale et multilatérale sans conditions. Nous demandons à votre Gouvernement et à d'autres pays donateurs de le comprendre et d'agir en conséquence. La voix de votre pays et celle d'autres pays donateurs peuvent faire la différence à ce sujet.

La réapparition du général Mane et de sa junte militaire dans le paysage politique perturbe le cours des événements politiques dans le pays et dans la sous-région de façon plus large. Le fait que les habitants de Guinée-Bissau qui avaient fui dans toutes les directions après les nouveaux combats, soient rentrés, constitue une bonne nouvelle. Il est plus que temps pour les partisans du général Mane de comprendre que son commandement n'apporte aucun espoir, mais le malheur, et qu'il ne les conduira pas à la paix et à la prospérité, mais au chaos et à la misère perpétuelle. Tout cela peut être évité uniquement si la communauté internationale poursuit et augmente son aide au Gouvernement et au peuple de Guinée-Bissau.

Ce qui est aussi inquiétant, ce sont les allers et venues du général Mane lui-même. Où qu'il soit et quoi qu'il prépare, les forces loyalistes qui ont écrasé l'émergence d'une nouvelle instabilité doivent continuer à faire tourner le vent de l'histoire contre lui. Il faut qu'il soit amené à assumer les conséquences de ses erreurs de calcul.

Il est important de réaliser que le remède à l'instabilité politique consiste pour l'État à faire des efforts conscients et résolus pour aider les groupes les vulnérables économiquement, y compris en mettant des terres et autres facilités à la disposition des personnes déplacées internes et aux réfugiés revenus. Le système doit permettre la libre expression des opinions divergentes, dont la suppression mènerait au désastre. Accepter et apprécier la diversité, et exploiter son potentiel en libérant la créativité des personnes pour le bien de tous contribuera à maintenir la tranquillité générale dans un climat par ailleurs tendu. Cela a été prouvé dans des pays stables. Nous estimons qu'une société civile forte en Guinée-Bissau renforcera effectivement les fondements de la démocratie.

Enfin, nous appelons la communauté internationale à aider au processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion et à prêter tout concours au Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et au Gouvernement de Guinée-Bissau pour leur permettre de mener à bien leur mission avec succès.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Namibie pour ses propos aimables à mon égard. Je les transmettrai à mon collègue et ami, le Ministre des affaires étrangères. Ensemble, nous avons travaillé dur, ces deux dernières années, pour essayer de rendre cohérentes nos politiques en matière de coopération au développement et de politique étrangère, et de nous soutenir mutuellement, y compris dans les positions que nous avons adoptées devant ce Conseil. Je suis donc heureuse que le représentant de la Namibie ait fait ces commentaires aimables à ce sujet.

Il se trouve que le dernier orateur inscrit sur ma liste, qui est aussi un membre du Conseil de sécurité, n'est autre que moi-même en ma qualité de représentant national. Ensuite, il y a encore quatre orateurs sur la liste, mais je voudrais vraiment dire que si quelqu'un souhaite revenir sur l'une des questions soulevées par les autres, je l'accueillerai favorablement. Je voudrais inviter particulièrement M. Callisto Madavo de la Banque mondiale, et le représentant de la Guinée-Bissau, peut-être à la fin de la séance, à s'exprimer brièvement en réaction aux nombreuses choses qui ont été dites. Je voulais en informer les membres. Mais avant que nous ne procédions plus avant, je veux maintenant faire une brève déclaration en tant que Ministre de la coopération pour le développement des Pays-Bas.

Beaucoup de choses ont été dites. J'essaierai de me concentrer sur quatre idées que je voudrais développer. Le débat d'aujourd'hui a traité des grandes questions, mais la situation en Guinée-Bissau illustre de manière tragique mon premier point, à savoir qu'il importe de faire très attention de ne pas diviser les conflits par périodes : la période d'avant conflit, le conflit lui-même et la période d'après conflit. Cette division par périodes ne correspond pas à la réalité. L'une des premières choses que j'ai faites lorsque j'ai pris mes fonctions de ministre a été de participer à une table ronde organisée par le Brookings Institute au début de 1999, à la demande de la Banque mondiale, du Haut Commissariat des nations Unies pour les réfugiés (HCR) et d'autres organismes du système des Nations

Unies. Nous sommes alors parvenus à cette conclusion :

> « Une intervention destinée à répondre aux besoins de sociétés se relevant d'une guerre, qui s'organise en suivant deux lignes artificiellement compartimentées, à savoir les secours humanitaires d'urgence et le développement à long terme, ne tient pas compte du caractère instable, incertain et complexe des sociétés qui ont été ravagées par la guerre ».

C'est une chose que nous ne devons pas oublier. Ce type de division nous obligerait, dans le cas de la Guinée-Bissau, à répondre à d'hypothétiques questions. Par exemple, le conflit a-t-il commencé en juin 1998? A-t-il pris fin en novembre 1998, avec la signature du Traité d'Abuja? Devons-nous considérer que le deuxième cycle d'élections marque le début d'une situation d'après conflit ou bien est-il encore trop tôt pour parler d'une situation d'après conflit? La semaine dernière, nous avons soudain été témoins de ces événements troublants et nous avons tous été inquiets à l'idée que cette jeune démocratie risquait d'être de nouveau renversée. Nous nous réjouissons de constater que la situation est calme, que le Gouvernement du Président élu a repris les choses en main et que le général Mane et les militaires ont été contraints d'accepter la suprématie des autorités civiles. Les efforts de reconstruction peuvent, et doivent, se poursuivre et nous prions instamment toutes les parties de se réconcilier et de se tourner vers l'avenir.

C'est précisément en raison de cette instabilité, qui a été illustrée par les événements de la semaine dernière, que nous ne pouvons pas penser en termes de situation d'avant conflit, de conflit et d'après conflit, et que nous devons avoir une vue plus complète de ce que j'appellerais la consolidation de la paix. Car il ne s'agit que de cela : avant, pendant et après un conflit, quel que soit le point où vous tracez les lignes de séparation. Il faut s'atteler à la consolidation de la paix, et cela ne peut pas se faire pendant toutes les phases du conflit.

Nous avons besoin d'une approche mieux intégrée, plus cohérente et mieux coordonnée en Guinée-Bissau, et aussi dans les autres pays qui se trouvent dans cette zone d'ombre entre le conflit et la consolidation de la paix après le conflit. La consolidation de la paix doit faire partie d'une approche intégrée qui englobe la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de la gouvernance et des politiques, la démocratisation et l'épanouissement d'une société civile dynamique pour faire contrepoids au gouvernement.

D'aucuns disent que la consolidation de la paix est une forme de coopération pour le développement et qu'elle ne devrait donc pas figurer à l'ordre du jour du Conseil. Comme les membres du Conseil le savent certainement, nous sommes en complet désaccord avec une interprétation aussi étroite de ce que nous sommes censés faire au Conseil de sécurité. Pour nous, les Pays-Bas, l'un des objectifs fondamentaux de notre participation au Conseil a été de promouvoir une approche mieux intégrée, mieux coordonnée et plus globale, notamment concernant les conflits en Afrique. J'espère sincèrement que la présente réunion aura fait un pas en avant dans cette direction. Nous pensons qu'il demeure utile que le Conseil, en vertu de la responsabilité principale qui lui a été conférée d'assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationales, examine les questions ayant trait à la consolidation de la paix, même si on peut considérer qu'il s'agit de coopération pour le développement. La consolidation d'une paix souvent fragile, une politique de sécurité, la coopération pour le développement forment un tout et sont autant d'aspects qu'il convient d'intégrer.

Je me réjouis de constater qu'un grand nombre de membres – le Mali, l'Argentine, et bien d'autres – ont souligné qu'il est indispensable que la communauté internationale se prenne en main. Nous devons redoubler d'efforts pour élaborer une approche globale à l'échelle de l'ensemble du système. Ensemble, nous pouvons faire beaucoup plus que chacun de notre côté. Un tout pourrait être bien plus que la somme des parties. Nous devons tous – chacun des acteurs – créer une plus grande synergie. Il ne faut pas que les missions prennent trop d'ampleur au sein du système, il faut éviter qu'elles ne se chevauchent, il faut combler ces lacunes dont nous avons déjà parlé, il faut dépasser les egos institutionnels que nous voyons trop souvent au sein du système international.

Il est essentiel que ceux qui oeuvrent en faveur de la consolidation de la paix coordonnent mieux leurs activités : l'ONU au plan politique, d'autres institutions de l'ONU comme le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) pour ce qui est du développement, et les donateurs bilatéraux. J'ai été heureuse d'entendre qu'un grand nombre de membres – si nombreux que je ne peux même pas en tenir la liste – ont souligné qu'il importe

de faire en sorte que nous travaillions tous de concert. En Guinée-Bissau, cela aurait pu, et aurait dû, à mon avis, conduire à une réaction plus rapide et mieux adaptée aux exigences de la situation – si nous avions pris des dispositions avant.

La deuxième remarque que je voudrais faire, c'est que, de même qu'il ne peut y avoir de délimitation claire entre le conflit et l'après-conflit, il n'y a pas non plus une nette distinction entre l'aide humanitaire et l'aide traditionnelle. C'est une lacune qu'il faut combler. Je suis très préoccupée de constater comment le public se désintéresse souvent d'un conflit dès qu'il disparaît des écrans de télévision. Si ce n'est pas sur la chaîne CNN, on l'oublie et les donateurs mettent fin à leur aide. L'assistance humanitaire se tarit et nous quittons le pays qui se retrouve livré à lui-même. Et l'on se trouve alors dans ce grand trou noir que nombre de pays connaissent après un conflit. Les donateurs adoptent une attitude d'attentisme, une fois que la période la plus grave du conflit est passée. Nous avons vu comment, en Guinée-Bissau, le financement des donateurs a chuté brutalement et il est important de réaliser que le déclin de l'aide fournie par les donateurs déstabilise en fait les pays et peut, à vrai dire, les replonger dans un conflit. Nous devons agir de manière un peu plus responsable en tant que donateurs et en tant que membres de la communauté internationale.

L'aide humanitaire doit, dès le départ, être complétée par des activités de consolidation de la paix et de relèvement. Lors de la période d'après conflit, il est clair que l'aide humanitaire doit progressivement prendre fin, mais pas de manière brutale. Là encore, il ne peut y avoir de sortie sans stratégie; une stratégie qui vise à mettre en place des formes plus durables de développement. Mais je répète cet appel : les pays au sortir d'un conflit ne doivent pas être abandonnés à eux-mêmes, car cela prépare véritablement le terrain à une nouvelle escalade du conflit.

La bonne nouvelle est que nous en parlons maintenant, que nous reconnaissons qu'il y a un problème de décalage entre l'aide humanitaire et l'aide structurelle. En témoigne l'initiative Banque mondiale-HCR, conduite par l'Institut Brookings. Nous reconnaissons, au moins en paroles, que les secours, le rapatriement, la réinsertion, la réconciliation, le relèvement, la réadaptation et la reconstruction, même si ce sont des concepts distincts, sont tous liés dans la réalité. Ces activités forment un tout. Je me félicite que nous le reconnaissions, mais nous devons faire mieux et traduire ce principe dans les faits en tant que communauté internationale.

Dans ce contexte, je me réjouis de ce que M. Callisto Madavo nous ait rejoints aujourd'hui. J'ai également été heureuse d'entendre tant de membres – parmi lesquels la Jamaïque, l'Ukraine, la Malaisie et la Namibie – se féliciter de la présence de la Banque mondiale. Il est, à mon avis, très important qu'elle soit représentée ici car je crois que nous nous félicitons tous de la participation active des institutions financières internationales aux activités de consolidation de la paix et aux activités qui font suite à un conflit. Le représentant de l'Union européenne a déjà dit – et je ne peux qu'être d'accord avec lui – que dans les situations d'après conflit, les institutions financières internationales doivent faire preuve de prudence et s'assurer que les conditionnalités fixées correspondent à la situation d'après conflit donnée. J'ajouterai qu'il faut faire un effort supplémentaire pour encourager la participation de tous à ces activités et pour promouvoir le renforcement des capacités institutionnelles.

En fait, si je puis me le permettre, je voudrais, pour une fois, féliciter la Banque mondiale de l'avoir fait dans le cas de la Guinée-Bissau. À cause du décalage horaire, je me suis réveillée à 4 heures et je me suis dit « Pourquoi ne pas lire le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, le document du FMI, et tous les autres? ». Alors j'ai lu tous ces documents qui viennent de la 19e Rue NW, à Washington. Et, pour une fois, j'ai trouvé qu'ils avaient fait du bon travail. Je voudrais dire qu'en ce qui concerne la sensibilité politique et la pertinence des conditionnalités dans le contexte des situations d'après conflit, ils ont fait du très bon travail, disons-le franchement.

Troisième point, il ne faut pas se faire trop d'illusions sur notre rôle en tant qu'acteurs extérieurs. Je tiens à souligner cet aspect des choses à la délégation du Guinée-Bissau, car c'est à elle qu'incombe le plus gros du travail. Bien sûr, dans toute société, une lutte se livre pour obtenir la plus grosse part du gâteau. Nous connaissons cela dans nos pays également. La question est de savoir où se déroule cette lutte : quel est son théâtre? S'agit-il d'une assemblée parlementaire ou d'un champ de bataille? Voilà la vraie question. Un autre problème propre aux pays pauvres est que le gâteau n'est pas très gros et que malheureusement il ne grossit pas. Pourquoi est-il si facile pour le pays d'où je viens de rester démocratique? Parce que le gâteau grossit rapidement. Il est plus facile de bénéfi-

cier d'un développement qui n'exclut personne quand le gâteau grossit. Par conséquent, si nous voulons parler sérieusement de solution des conflits, il est essentiel de permettre au gâteau de grossir. C'est là que la coopération pour le développement entre en jeu. C'est aussi la raison pour laquelle, nous autres, Ministres du développement, avons le devoir de nous assembler parfois dans cette salle.

Mais, bien sûr, il incombe à la Guinée-Bissau et aux pays concernés de faire le plus gros du travail. Le fait que, souvent, même durant les conflits, un processus de paix se construise à la base dans de nombreux pays avant qu'un règlement en forme soit atteint me redonne de l'espoir. On y trouve des groupes religieux, des groupes de femmes, des groupes appartenant à la société civile, et des gens qui en ont tout simplement assez des combats et des effusions de sang. Ils peuvent jouer un rôle crucial dans la consolidation et la poursuite de la paix à partir de la base, du bas vers le haut. Il est essentiel de reconnaître ces mouvements populaires et de les appuyer afin de prendre un bon départ et de maintenir la vitesse du processus.

Ce modèle d'inclusion ne peut toutefois pas être imposé de l'extérieur. Une solution pacifique au conflit n'est réalisable que si les parties internes ont la volonté d'assurer la stabilité. En tant qu'acteurs extérieurs, nous autres à l'ONU et dans les organisations régionales, ne pouvons intervenir et apporter une contribution utile que si cette volonté existe bien dans les pays. Je suis très heureuse de l'évolution récente en Guinée-Bissau, parce qu'elle a prouvé que c'était vrai. Nous avons assisté à un transfert légitime de pouvoir après les élections de l'année dernière. Bien qu'il y ait eu des progrès considérables depuis le rétablissement de la démocratie, le processus politique national se heurte encore à des goulets d'étranglement graves sur les plans militaire, économique et social.

Je crois que votre pays, Monsieur le Vice-Premier Ministre, mérite un appui important et des éloges comme vous en a décerné M. Madavo, pour la manière dont, par exemplaire, vous essayez de rendre la prise de décision inclusive et dont la société civile a été invitée à participer au processus élaboré dans le document de stratégie de réduction de la pauvreté, lequel a conduit à votre stratégie de réduction de la pauvreté.

Le dernier point, évident et abordé par beaucoup d'autres intervenants, notamment la Malaisie, la Namibie, le Bangladesh, le Canada et la Banque mondiale, traite de l'importance du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion (DDR) même si en Guinée-Bissau, vous l'appelez DRR. Je suis convaincue que, si l'on examine les bons résultats obtenus en Afrique dans le passé, par exemple au Mozambique, afin de déterminer les raisons de ces succès, on remarque qu'il y a eu un financement opportun, adéquat et généreux du DDR. Cela s'est révélé très important et a permis à la paix de s'enraciner dans ce cas particulier. Nous devons en tirer des enseignements.

J'ai eu plaisir à suivre les débats du Conseil de sécurité, notamment celui du 23 mars 2000. Je voudrais citer un extrait de la déclaration présidentielle faite après le débat :

> « Un processus de paix ne saurait être mené à bien si les activités de désarmement, de démobilisation et de réinsertion ne bénéficient pas d'un financement suffisant, assuré en temps voulu. » (*S/PRST/2000/10*)

Je souhaite maintenant rendre hommage à la manière dont les Pays-Bas ont assumé leur participation au Conseil de sécurité en joignant les actes aux paroles, et en assurant, en tant que Ministre néerlandaise de la coopération pour le développement, que je ne permettrai jamais que la consolidation de la paix après les conflits en Afrique échoue du fait d'un manque de ressources financières allouées au DDR, qu'il s'agisse de la Guinée-Bissau, de la Sierra Leone ou du Burundi. Je veux prendre ici l'engagement qu'en ce qui nous concerne, nous fournirons les fonds nécessaires au DDR, car je crois qu'il s'agit là du meilleur investissement en faveur de la paix. Je sais aussi qu'il s'agit d'un investissement risqué. Il n'existe aucune garantie de succès, car l'argent ne fait pas tout. Mais quelquefois, en tant que Ministre de la coopération pour le développement, il est, me semble-t-il, beaucoup plus risqué de ne prendre aucun risque.

Comme je l'ai fait, par exemple, pour l'Éthiopie et l'Érythrée, je voudrais demander aux organisations multilatérales telles que la Banque mondiale et le PNUD d'être prêtes à intervenir en temps voulu pour mettre en place les programmes DDR. Mon engagement n'accomplira rien sans numéro de compte, si les organisations multilatérales ne font pas leur travail et si ces programmes ne sont pas mis en place à temps. Bien sûr, il importe également que le pays exerce un contrôle; autrement, les initiatives seront vouées à l'échec. Ceux qui ont la responsabilité publique, les

gouvernements, devront rétablir leur crédibilité ainsi que l'équilibre entre le gouvernement et le pouvoir militaire.

Je me félicite donc grandement des mesures prises pour assurer rapidement le DDR en Guinée-Bissau. Il y a seulement deux mois que les activités ont vraiment démarré mais, déjà, beaucoup de progrès ont été accomplis. J'invite toutes les parties en Guinée-Bissau à maintenir cet élan et je voudrais m'associer à tous ceux qui ont dit ici aujourd'hui qu'il était possible de partager plus équitablement le fardeau du financement de la DDR. Je souhaite donc le souligner.

La lutte contre la pauvreté et l'accroissement de la participation sont essentiels à une consolidation durable de la paix. Il s'agit avant tout des personnes. Nous devons joindre nos forces pour ouvrir des perspectives aux jeunes hommes et femmes d'Afrique, veillant à ce qu'ils ne voient pas dans la guerre leur seul avenir. Moins il y a à perdre, plus les risques de conflit sont grands. Une coopération efficace pour le développement garantira donc que chacun ait l'espoir que ses enfants jouiront d'un avenir meilleur que le présent, s'accroche à quelque chose qu'il ne veut pas perdre. Je pense que c'est la raison pour laquelle nous sommes tous réunis aujourd'hui. Je pense que c'est ce que nous devons essayer de réaliser dans l'avenir.

Je reprends mes fonctions en tant que Présidente du Conseil, et fais une pause pour m'excuser auprès des interprètes.

Le prochain orateur sur ma liste est le représentant de la Gambie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Jagne (Gambie) (*parle en anglais*) : Nous sommes très honorés de vous voir présider cette séance d'information sur la Guinée-Bissau, Mme la Présidente. Votre présence témoigne très clairement de l'importance que votre pays accorde à la question cruciale de la consolidation de la paix après les conflits et, par extension, à la coopération pour le développement en général. L'enthousiasme, le zèle et l'énergie avec lesquels vous avez présidé cette séance sont tout à fait remarquables.

Je voudrais également saisir cette occasion pour féliciter l'Ambassadeur van Walsum de sa présidence ce mois-ci. Ce fut un mois très mouvementé et positif à bien des égards. Par votre truchement, Madame la Présidente, nous exprimons notre gratitude aux Pays-Bas pour avoir organisé cette réunion.

Je me souviens parfaitement des premiers jours de l'Ambassadeur van Walsum au Conseil, au cours desquels il a montré un grand intérêt pour la consolidation de la paix après le conflit et a même pris la Guinée-Bissau pour exemple. Ces efforts ne seront pas vains. C'est donc notre plus fervent espoir que le peuple de Guinée-Bissau en recueille à la fin les fruits. Puisqu'il nous quitte bientôt, permettez-moi de lui souhaiter tous mes voeux de succès dans ses futures entreprises.

Dans le même esprit, je voudrais rendre hommage à votre prédécesseur, notre frère et collègue, l'Ambassadeur Andjaba, pour son travail exemplaire durant la présidence de la Namibie le mois dernier. Nous nous rappelons avoir exhorté l'Ambassadeur Andjaba, au moment de notre départ du Conseil, à porter haut le flambeau. Non seulement il a porté le flambeau mais l'a porté encore plus haut. Je voudrais prier la délégation namibienne de lui dire combien nous sommes fiers de lui.

Permettez-moi de m'associer aux orateurs précédents qui ont souhaité la bienvenue à la délégation de haut niveau venue de Guinée-Bissau et dirigée par le Vice-Premier Ministre. Après l'éloquent exposé qu'il a fait ce matin, il ne sera pas nécessaire d'entrer dans les détails. Toutefois, en tant que voisin de la Guinée-Bissau, nous, en Gambie, ne pouvons rester indifférents au sort de nos frères et soeurs de ce pays. En fait, cet organe se souviendra du rôle que le Président Jammeh a joué dans la recherche d'une solution durable.

Par ailleurs, la situation revêt une dimension régionale qui ne saurait être ignorée. En d'autres termes, il est encore possible qu'il y ait des répercussions graves dans toute notre sous-région de l'Afrique de l'Ouest. C'est en partie pour cela que le Groupe des amis de la Guinée-Bissau a été constitué pour contribuer aux efforts collectifs de mobilisation des ressources destinées à la reconstruction de la Guinée-Bissau. Cela a été fait en ayant à l'esprit les vicissitudes que connaît le processus de transition. Bien souvent la situation est précaire, d'où la nécessité d'une aide extérieure durable permettant de consolider les acquis modestes que le peuple et leurs dirigeants ont réalisés.

Il est nécessaire à cet égard de se rappeler de la Table ronde de donateurs pour la Guinée-Bissau qui avait été réunie d'urgence à Genève l'année dernière. Cette réunion avait été couronnée de succès pour ce qui est des promesses faites, mais nous le savons tous, ces promesses n'ont pas encore été tenues. Je n'ai pas à souligner combien la démocratie et l'État de droit ne sauraient s'épanouir dans des conditions de pauvreté extrême. Le peuple de Guinée-Bissau a fait du chemin. Il est plus déterminé et résolu que jamais à aller de l'avant, envers et contre tout.

Nous ne saurions sous-estimer la gravité des problèmes et des défis qui se dressent devant nous, mais nous sommes convaincus qu'avec une aide extérieure même modeste, ces défis seront surmontés. Lors de notre dernière réunion du Groupe des amis, le représentant du Secrétaire général en Guinée-Bissau – qui a, d'ailleurs, accompli un travail remarquable, avec son équipe du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) – n'a pas mâché ses mots lorsqu'il a présenté la situation sociale et économique du pays. Il l'a qualifiée de très, très difficile. Pourtant il a décrit la situation politique dans son ensemble, en particulier, l'activité parlementaire, comme satisfaisante.

Par ailleurs – et cela est très important – nous avons été informés de l'amélioration sensible de la situation des droits de l'homme. Comme de nombreux orateurs l'ont souligné lors du débat intitulé « Pas de retrait sans stratégie », il est nécessaire de combler l'écart entre le règlement des conflits et la consolidation de la paix. C'est pourquoi nous insistons sur l'importance que revêt une aide rapide. De plus, les institutions financières, notamment les institutions de Bretton Woods, devraient faire preuve d'une certaine souplesse lorsqu'elles traitent avec des pays en transition.

Permettez-moi sur ce point de rendre également hommage à la Banque mondiale en particulier pour l'assistance qu'elle a fournie au processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Les programmes relatifs à ce processus devraient être poursuivis. Nous sommes encouragés par la présence de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et, évidemment du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Les observations faites par le Vice-Président de la Banque mondiale, M. Madavo, sont des plus rassurants.

Dans son rapport daté du 29 septembre 2000, le Secrétaire général a dit ce qui suit :

> « La Guinée-Bissau a continué d'avancer la consolidation de son processus démocratique. Mais la situation générale du pays demeure préoccupante. La menace constante d'intervention de l'armée, la situation frontalière précaire et la pauvreté chronique du pays sont autant d'embûches sur la voie de l'avenir. Les difficultés sont énormes, et le nouveau gouvernement civil n'a ni les moyens ni la capacité de s'y attaquer sans aide. » (*S/2000/920, par. 20*)

Permettez-moi de remercier le Secrétaire général pour ses remarques d'ouverture ce matin, qui ont donné le ton de notre débat. Il n'aurait pas pu y avoir de meilleur résumé. Alors qu'il est vrai de dire que, depuis la parution de ce rapport, un certain nombre de pays ont généreusement contribué au Fonds d'affectation spéciale mis en place par le BANUGBIS, il est tout aussi vrai que beaucoup reste encore à faire.

À cet égard, il est heureux de noter qu'une prochaine table ronde est prévue pour février 2001. Nous l'attendons avec impatience. Mais en même temps il faut garder à l'esprit que c'est une chose de convoquer une table ronde de donateurs et faire des promesses de contributions et c'est une autre de décaisser les fonds, comme l'expérience nous l'a montré. Nous sommes optimistes néanmoins et nous espérons que cette fois-ci elle sera suivie de faits afin qu'ensemble, par le biais d'une approche intégrée et globale, nous réussissions en partenariat avec le Gouvernement et le peuple de Guinée-Bissau à faire de ce pays un exemple éclatant de consolidation de la paix après le conflit. Le Gouvernement et le peuple de la Gambie seront toujours prêts grâce à nos efforts concertés à faire de ce rêve une réalité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Dans un débat au cours duquel nous parlons de l'écart entre l'aide humanitaire et l'appui aux structures, je sais gré au représentant de la Gambie d'avoir abordé la question de l'écart entre les promesses de contributions et les décaissements. Son observation sera prise en compte.

Le prochain orateur est le représentant du Sénégal. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Ka (Sénégal) : Madame la Présidente, votre présence parmi nous pour présider cette séance consa-

crée à l'examen de la situation en Guinée-Bissau dans une perspective de reconstruction de la paix après conflit constitue un témoignage éloquent de votre engagement personnel comme de celui de votre pays au service de la paix et de la stabilité en Afrique. Vous me permettrez donc, tout en vous souhaitant la bienvenue à New York, de vous adresser les chaleureuses félicitations de ma délégation pour cette initiative fort heureuse et opportune prise par la présidence néerlandaise du Conseil. Je voudrais saluer aussi la présence parmi nous du Vice-Premier Ministre de Guinée-Bissau, M. Faustino Imbali.

Le Conseil de sécurité consacre aujourd'hui un débat important sur la situation en Guinée-Bissau à un moment où, plus que jamais, ce pays que l'histoire et la géographie unissent au Sénégal, a besoin de l'aide et de l'appui de la communauté internationale.

L'initiative ne pouvait être plus heureuse en ces heures de doute et de précarité, suite à la dernière tentative de l'ancien chef de la junte, une tentative destinée à déstabiliser le régime démocratiquement élu du Président Kumba Yala. Ce mouvement séditieux qui est en voie d'être totalement maîtrisé dans toute la mesure des dangers potentiels que les ennemis de la paix, de la réconciliation nationale, et je dirai de la démocratie, font courir au processus de reconstruction du pays et au programme de réinsertion sociale conçu avec l'aide de l'ONU pour soulager les souffrances des milliers de réfugiés et de personnes déplacées.

Pourtant, depuis son investiture à la magistrature suprême du pays en janvier 2000, le Président Kumba Yala avait mené des actions louables en vue de renforcer l'esprit de réconciliation parmi les populations, pour consolider la démocratie, l'état de droit, la bonne gestion des affaires publiques et le respect des droits de l'homme. Dans ce cadre, le nouveau Gouvernement s'était fixé comme objectif prioritaire la dépolitisation de l'armée et la réduction des effectifs de celle-ci à un niveau compatible avec les ressources limitées du pays, afin de consacrer davantage de moyens à la redynamisation du fonctionnement des institutions publiques, à la relance de l'économie et, enfin, au programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion.

Le Président Kumba Yala s'est aussi attaché personnellement à améliorer par des mesures de confiance ses relations avec les pays voisins, particulièrement avec le Sénégal. Il s'est également efforcé de bâtir et de consolider la coopération entre la Guinée-Bissau et la communauté internationale.

Force est de reconnaître que, dans la réalisation de ces objectifs et de ces programmes, l'Organisation des Nations Unies a joué un rôle de premier plan, sous la conduite avisée du Secrétaire général, à qui je rends hommage pour les mesures de diplomatie préventive qu'il a toujours recommandées aux autorités de Guinée-Bissau. Qui plus est, le Secrétaire général a très tôt compris que toute crise aiguë ou toute instabilité politique prolongée dans ce pays pouvaient avoir des répercussions graves sur la sécurité des pays de l'ensemble de la sous-région.

Le cas de la Guinée-Bissau permet d'affirmer que l'Organisation des Nations Unies, avec la coopération de la communauté internationale et avec la volonté des acteurs politiques, peut apporter une contribution significative aux efforts que déploie tout pays, à l'instar de la Guinée-Bissau, pour passer d'une situation de guerre à une dynamique de paix afin de rétablir progressivement l'ordre constitutionnel et s'engager résolument dans la voie de la reconstruction d'une nation réconciliée avec elle-même.

En dépit des derniers événements regrettables, et condamnables, mon pays considère que la communauté internationale, à commencer par l'ONU, doit continuer d'accompagner les efforts de paix et de reconstruction en Guinée-Bissau. Il est donc de notre devoir à tous d'appuyer les efforts déployés par le Gouvernement démocratiquement élu du Président Kumba Yala pour développer et mettre en oeuvre les nombreux programmes qu'il a conçus afin de consolider la paix, de favoriser la réconciliation nationale et de hâter le redressement économique et social du pays.

C'est parce que le Sénégal partage une communauté de destin avec la Guinée-Bissau que le Président Abdoulaye Wade, fort de cette conviction, a entrepris des actions de haute portée politique en vue de renforcer les relations spéciales entre les deux pays. L'amitié personnelle qui le lie au Président Kumba Yala constitue à nos yeux un gage pour l'avènement d'une ère de paix et de stabilité entre les deux pays voisins, d'une part, et entre ces deux pays et ceux de toute la sous-région, d'autre part.

Il reste que la stabilisation de la situation en Guinée-Bissau est tributaire de la permanence et de l'importance de l'aide de la communauté internationale, condition *sine qua non* de la renaissance écono-

mique et sociale de ce pays frère. Assurément, les assises du Conseil de sécurité pourraient être perçues aujourd'hui par le peuple de Guinée-Bissau comme des assises de l'espoir retrouvé de tout un peuple dans une communauté internationale mobilisée à nouveau pour l'aider. La communauté internationale des bailleurs de fonds, pour répondre à l'appel lancé ce matin par le Secrétaire général, doit alors soutenir les programmes élaborés par le Gouvernement du Président Kumba Yala, programmes qui bénéficient déjà du soutien des Nations Unies.

Pour terminer, je voudrais dire que ma délégation souscrit entièrement à la proposition de convoquer une nouvelle table ronde des pays donateurs, qui permettrait, dans le cadre d'une approche intégrée et coordonnée, de mobiliser des ressources additionnelles en faveur de la reconstruction de la Guinée-Bissau.

La Présidente (*parle en anglais*) : C'était là une déclaration particulièrement réconfortante et constructive.

L'orateur suivant est le représentant de la Guinée. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Fall (Guinée) : Ma délégation se félicite de la tenue, sous votre dynamique direction, Madame la Présidente, de cette réunion consacrée à la situation en Guinée-Bissau. Nous apprécions votre vision des problèmes qui nous préoccupent en ce moment, notamment des problèmes de coopération et d'aide au développement. Ma délégation voudrait également féliciter la délégation de votre pays d'avoir pris l'initiative d'une telle réunion.

Je voudrais également me féliciter de la présence de l'importante délégation de Guinée-Bissau, conduite par le Vice-Premier Ministre et son importante délégation.

Les membres du Conseil se souviendront des efforts inlassables déployés, lors de la première crise survenue en Guinée-Bissau, par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et par la Communauté des pays de langue portugaise pour mettre fin à la guerre civile et ramener une vie constitutionnelle normale dans ce pays. Ces efforts, soutenus par le reste de la communauté internationale, ont permis la restauration de la paix et l'organisation d'élections démocratiques dans ce pays en novembre 1999 et en janvier 2000. Force est quand même de souligner que la Guinée-Bissau est sortie exsangue de cette épreuve, avec une situation économique chaotique, des institutions fragilisées et des milliers de réfugiés à l'extérieur.

C'est précisément au moment où la communauté internationale tentait de trouver des solutions susceptibles de consolider la fragile paix acquise et d'alléger les souffrances du peuple frère de Guinée-Bissau que de nouveaux événements viennent de se produire, aggravant ainsi la situation fort préoccupante de ce pays. L'insubordination de l'ancienne junte aux nouvelles institutions mises en place s'est à l'évidence manifestée au grand jour. En effet, il y a quelques jours seulement, ceux-là mêmes qui étaient à l'origine des premiers événements tentaient encore une fois de remettre en cause l'équilibre politique déjà précaire du pays. Pour le Gouvernement de la République de Guinée, la situation que connaît la Guinée-Bissau doit être prise en compte par le Conseil de sécurité dans ses préoccupations pour assurer la stabilisation de l'Afrique de l'Ouest, zone déjà lourdement affectée par de nombreux conflits internes.

C'est aussi et surtout l'occasion de mettre en oeuvre les recommandations pertinentes contenues dans le rapport Brahimi (S/2000/809), rapport dont je me félicite et qui a déjà fait l'objet, depuis son adoption, d'études approfondies par le Conseil de sécurité pour sa mise en oeuvre effective. Les derniers événements survenus en Guinée-Bissau devraient être compris comme un signe de la nécessité de prendre en compte intégralement toutes les étapes du règlement des conflits, notamment le désarmement, la démobilisation et la réintégration et les mesures d'accompagnement nécessaires. Ma délégation se félicite que cet avis soit partagé par plusieurs autres délégations.

En conséquence, toutes les mesures appropriées devraient donc être envisagées par le Conseil pour ramener et consolider la paix et la sécurité en Guinée-Bissau – notamment la neutralisation des fauteurs de trouble, et l'adoption de mesures d'accompagnement efficaces susceptibles de favoriser la réconciliation nationale, la poursuite du dialogue politique et la relance de l'économie, déjà lourdement affectée par toute cette série d'événements malheureux. L'application de tous ces objectifs nécessitera l'engagement effectif de la communauté internationale, notamment des institutions économiques et financières internationales – et je voudrais saluer ici la présence du représentant de la Banque mondiale.

La République de Guinée, liée par l'histoire et la géographie à la Guinée-Bissau, apportera tout son soutien à la réalisation des objectifs de réconciliation nationale dans ce pays.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vous remercie de votre déclaration brève et bien ciblée, nous rappelant l'importance qu'il y a à mettre en oeuvre le rapport Brahimi.

L'orateur suivant est la Secrétaire exécutive de la Communauté des pays lusophones, Mme Dulce Maria Pereira, que le Conseil a invité au titre de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

Mme Pereira (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, j'ai l'honneur de vous remercier, au nom de la Communauté des pays lusophones (CPLP), de l'occasion que vous me donnez de faire cette déclaration au Conseil de sécurité sur un point relatif à l'un des membres de la Communauté, la Guinée-Bissau – un point, qui, par conséquent, intéresse de près l'Angola, le Brésil, le Cap-Vert, le Mozambique, le Portugal et Sao Tomé-et-Principe. Le Timor oriental – observateur auprès de la CLPL jusqu'à ce qu'il devienne un État et devienne ainsi membre de plein droit de la Communauté – s'intéresse aussi de très près à la question.

Je tiens donc à commencer par féliciter la présidence néerlandaise d'avoir organisé cette séance consacrée à la Guinée-Bissau. Nous remercions également le Secrétaire général de sa présence et de son exposé.

Ce mois-ci, l'importance d'une transition sans heurts dans la présence continue des Nations Unies dans les zones de conflits a été soulignée par le Conseil de sécurité par l'adoption de la résolution 1327 (2000), relative aux résultats du Groupe de travail du Conseil sur le rapport Brahimi, et par le débat public sur le point « Pas de sortie sans stratégie ». Le lien étroit qui existe entre les activités de consolidation de la paix et les objectifs envisagés pour le maintien de la sécurité internationale est particulièrement clair en Guinée-Bissau, pays qui s'efforce d'établir les fondements d'une paix durable, après un conflit dévastateur.

Malheureusement, ces derniers jours, la Guinée-Bissau a connu des signes d'une forte instabilité politique et militaire. Nous espérons que ces événements ne réduiront pas à néant les efforts – même si ces efforts sont en deçà des possibilités annoncées par la communauté internationale – qui ont été entrepris pour mettre en oeuvre une paix définitive et créer un État véritablement démocratique dans ce pays.

Je voudrais maintenant passer au portugais – la langue de la Communauté que je représente ici.

(*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*)

La Communauté des pays lusophones s'est prononcée sans équivoque contre la violation de la normalité constitutionnelle en Guinée-Bissau. Le Comité permanent de coordination de la CPLP a lancé un appel au dialogue; il a demandé aux responsables de la situation de respecter la primauté du droit et la Constitution conformément aux engagements pris et réitérés par tous en ce qui concerne le respect des valeurs démocratiques et a appelé à la consolidation des conditions nécessaires à la reconstruction du pays et au maintien de la paix.

Nous espérons que l'instabilité qui a régné ces derniers jours sera une leçon pour l'avenir et que le Gouvernement bissau-guinéen verra sa légitimité et sa capacité de gouverner renforcées. Nous espérons voir un nouvel élan être donné à la promotion de la cohésion nationale, avec la coopération des parties politiques d'opposition, dans une manifestation claire de l'esprit de réconciliation, afin de consolider les acquis démocratiques et de renforcer les chances de parvenir au développement économique tant attendu dans le pays.

À cet égard, il est essentiel que la communauté internationale envoie immédiatement un message clair d'appui aux autorités démocratiques de la Guinée-Bissau, exprimant, en paroles et en actes, l'intérêt avec lequel elle continue de suivre le processus de reconstruction dans le pays en cette phase d'après conflit. Nous sommes satisfaits du texte de la déclaration présidentielle qui doit être adoptée officiellement à la présente séance. Tout en envoyant à la Guinée-Bissau un message de cohésion nationale et de renforcement de la démocratisation du régime, la communauté internationale devrait également donner au Gouvernement les moyens lui permettant de faire face à la situation économique actuelle.

Retourner cette situation défavorable est une tâche qui incombe essentiellement aux autorités et au

peuple bissau-guinéens. Il importe qu'ils assument cette responsabilité avec réalisme et un sens de l'État. La communauté internationale ne doit cependant pas abandonner la Guinée-Bissau à son sort, mais, en ce moment crucial, elle doit plutôt contribuer à l'élaboration des mesures d'appui qui permettraient à la Guinée-Bissau de retrouver la stabilité nécessaire pour changer radicalement la situation actuelle. Il sera donc essentiel d'appuyer le Gouvernement pour qu'il puisse répondre aux besoins les plus immédiats et les plus fondamentaux de la population locale, accordant ainsi le bénéfice du doute à un pays qui s'efforce de parvenir à de bons résultats dans la tâche difficile de démocratisation de ses structures politiques et de reconstruction de son tissu économique et social.

Malgré les efforts louables du peuple bissau-guinéen, la situation économique du pays est très précaire. Les obstacles qui entravent le développement économique de la Guinée-Bissau ainsi que sa très forte dépendance par rapport aux donateurs et aux programmes mis au point sur la base de l'analyse et des avis venus de l'extérieur ont entraîné l'incapacité du pays de tirer profit des compétences de la majorité de ses ressortissants qui sont à même de contribuer à l'administration du pays.

Il est nécessaire de garder à l'esprit que nous parlons ici de la situation d'un État Membre où la distribution d'eau et d'électricité n'existe quasiment pas, où le combustible est rare, et où le taux de chômage, des jeunes surtout, est dramatique. Le trafic illicite d'armes de petit calibre sape également la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Les statistiques sur la pauvreté sont alarmantes et la gravité de la propagation du sida dans le pays peut être mesurée à l'aune des déclarations d'experts selon lesquelles la Guinée court le risque de devenir, à brève échéance, une nation d'enfants. Cette situation est aggravée par le manque de ressources financières, ce qui signifie que le Gouvernement doit consacrer presque tout son budget au financement de l'administration civile et des forces armées.

Il est aussi nécessaire de mentionner le contexte politique régional complexe et ses incidences directes sur la stabilité nationale de la Guinée-Bissau. Les membres de la Communauté des pays de langue portugaise espèrent que la communauté internationale et l'Organisation des Nations Unies appuieront les efforts visant à stabiliser la région et, en particulier, à l'adoption de mesures propres à accroître la confiance afin d'améliorer la sécurité le long de la frontière entre la Guinée-Bissau et le Sénégal.

Malgré une évaluation sombre du secteur économique, le bilan du processus de transition en Guinée-Bissau est sans aucun doute positif. Contrairement à ce que beaucoup d'observateurs prévoyaient, la Guinée-Bissau a pu établir un régime démocratique dans lequel les grandes instances politiques sont dirigées par des personnes qui ont été élues au suffrage universel lors d'élections supervisées par l'Organisation des Nations Unies.

La Communauté des pays de langue portugaise estime fondamental que la communauté internationale aide la Guinée-Bissau, notamment par la libération rapide des fonds promis lors de la Table ronde des donateurs de mai 1999. Dois-je rappeler que quasiment aucun des engagements financiers pris pendant la crise de 1998 n'a été tenu? Dans le même ordre d'idées, l'engagement d'importants partenaires du développement tels que l'ONU, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international est également important. Cela permettrait le financement indispensable aux programmes de démobilisation et de reconstruction économique de la Guinée-Bissau, ainsi que l'examen ultérieur de l'éligibilité du pays à participer à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

Reconnaissant la présence ici de représentants des institutions de Bretton Woods, les membres de la Communauté des pays de langue portugaise suggèrent que la Guinée-Bissau se voie octroyer des dérogations pour la mise en oeuvre de programmes de développement dont le pays a besoin. Les paramètres et les conditions de l'application des objectifs d'un programme ne devraient pas constituer des obstacles au développement. Ils devraient au contraire être souples afin de permettre à ces pays d'absorber de manière satisfaisante l'aide internationale. Les membres de la Communauté des pays de langue portugaise soutiennent fermement l'idée que la communauté internationale offre au peuple de la Guinée-Bissau ce geste de confiance dans sa capacité de reconstruction et de réconciliation.

Nous aimerions également réaffirmer notre conviction que la stabilité de la Guinée-Bissau est directement liée, non seulement à la réactivation de son économie, mais aussi à la démobilisation des anciens combattants. En cette dernière matière, la Communauté des pays de langue portugaise réaffirme qu'il est impé-

ratif de préparer la démobilisation avec dignité. La démobilisation devrait conduire à la réintégration. Cela ne fonctionnera que si, pour ceux qui quittent les forces armées, une autre source de revenu et d'emploi, une vie quotidienne avec dignité et un avenir moins sombre sont assurés. Il faudrait souligner que dans les circonstances actuelles, le système local ne prévoit pas de pension pour les individus démobilisés. Sans incitation pour les anciens combattants à quitter les forces armées et sans leur offrir d'alternative d'emploi, une démobilisation non traumatisante continuera de se dérober à nous. Nous soulignons l'intérêt de la Guinée-Bissau pour des initiatives de réintégration qui combinent les projets de désarmement avec des programmes créateurs de revenus.

Quant à elle, la Communauté des pays de langue portugaise continue d'appuyer la réconciliation et le processus de développement en Guinée-Bissau, tant dans le domaine politico-diplomatique que dans le champ de la coopération pour le développement. Les États membres de la Communauté sont des partenaires importants de la coopération avec la Guinée-Bissau, particulièrement en ce qui concerne l'éducation, le soutien aux activités d'entreprises, la mise en place des institutions et les mesures en rapport avec la dette extérieure. Dans le domaine électoral, les membres de la Communauté des pays de langue portugaise ont contribué au renforcement des capacités en ressources humaines et ont appuyé, avec des observateurs et du matériel, le processus d'inscription des électeurs de 1999, et les élections législatives et présidentielles de 1999 et 2000.

Enfin, sur la scène diplomatique et politique, il faudrait signaler le rôle important que le Groupe de contact de la Communauté des pays de langue portugaise a joué dans les négociations qui ont mené l'année dernière au cessez-le-feu et à la stabilisation en Guinée-Bissau, à un moment où la paix était menacée et où la population bissau-guinéenne avait besoin d'une aide d'urgence. En ce sens, le rôle fondamental de la Communauté des pays de langue portugaise dans le processus de rétablissement de la paix et de la sécurité dans toute la Guinée-Bissau a été reconnu par la résolution 1216 (1998) du Conseil de sécurité. Ayant aidé à établir les bases de la paix et de la stabilité dans la région, il est parfaitement normal que la Communauté des pays de langue portugaise s'intéresse vivement à suivre de près et à contribuer à toutes les étapes suivantes du processus de normalisation de la vie en Guinée-Bissau, et à son implication dans le processus global de développement.

Les membres de la Communauté des pays de langue portugaise expriment leur espoir que cette réunion contribuera à renouveler les engagements de la communauté internationale envers le peuple de la Guinée-Bissau et à lui transmettre un message de persévérance. Comme les récents événements en Guinée-Bissau l'ont prouvé, le travail de l'ONU, bien que fructueux jusqu'ici, est loin d'être achevé. Il a besoin d'encouragements continus pour atteindre les objectifs fixés par le Conseil dans ses récentes décisions à propos de la consolidation de la paix après les conflits. Le moment est venu pour les donateurs bilatéraux et les institutions financières internationales de démontrer que leur détermination de consolider la paix en Guinée-Bissau dure plus longtemps que l'apogée de la crise et s'étend sur toute la période actuelle. En ce moment critique, le redressement économique du pays signifie, simultanément, empêcher le retour des facteurs d'instabilité jusqu'à ce qu'une paix durable puisse s'enraciner.

C'est précisément dans cette période immédiatement après le conflit que la stabilité est menacée, y compris par l'effondrement de la confiance de la population. Lorsque les acquis politiques, principalement l'établissement d'un ordre démocratique, ne sont pas suivis de meilleures possibilités et de meilleures perspectives économiques, il est difficile de surmonter les difficultés fondamentales. Nous devrions par conséquent éviter de nous détourner ou de recourir à des solutions qui ne peuvent qu'accroître la dette du pays.

La consolidation de la paix ne sera assurée que par un investissement dans la capacité de la population et par l'appui au gouvernement et aux dirigeants locaux pour la mise en oeuvre de programmes d'éradication de la pauvreté, gérés par un système transparent d'évaluation des résultats.

Nous savons tous que les situations de conflit sont en elles-mêmes des menaces pour les droits sociaux, économiques et culturels des individus. Par conséquent, tout moyen de prévenir la résurgence du conflit sera une victoire non seulement du peuple de Guinée-Bissau, mais aussi de l'ensemble de la communauté internationale. Le cas de la Guinée-Bissau donne au Conseil l'occasion de mettre en pratique les principes exprimés dans les résolutions sur la consolidation de la paix après les conflits.

La Présidente *(parle en anglais)* : Nous sommes reconnaissants de cette déclaration très complète. Les orateurs me remercient d'avoir mis cette question à l'ordre du jour. Il va sans dire que je partage ces remerciements avec la Jamaïque et le Bangladesh.

L'une des choses que vous avez demandées, Mme Pereira, c'est que les institutions financières internationales fassent preuve de détermination. Je voudrais saisir cette occasion pour savoir dans quelle mesure la Banque mondiale est prête à relever ce défi. Je vous invite également, M. Madavo, à faire des observations en réponse à ce qui a été dit aujourd'hui; je vous donne donc la parole.

M. Madavo (*parle en anglais*) : Conformément à ce que l'on attend d'un invité, je serai très bref. Je me limiterai à faire trois courtes observations.

Premièrement, comme je l'ai indiqué dans ma déclaration initiale, nous sommes très reconnaissants d'avoir été invités et de participer à cet effort international – comme je l'ai qualifié – et à prendre des risques en faveur de la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Je m'intéresse particulièrement à cette question en tant que Vice-Président pour l'Afrique, car 20 % à 25 % de la population de l'Afrique vit dans des pays où il y a des conflits ou qui sont touchés par des conflits. Dans de telles conditions, le développement et le progrès économique sont impossibles. Par conséquent, la question de la résolution des conflits est absolument cruciale pour le développement de l'Afrique aujourd'hui.

Deuxièmement, je suis très heureux que bon nombre d'entre vous aient demandé que l'on adopte une démarche globale et intégrée en matière de résolution de conflits, appuyée par une coordination et un partenariat cohérents. Je me réjouis également de la déclaration selon laquelle nous devons aller au-delà des simples discussions de ces questions et passer de la parole aux actes. J'apporterai également avec moi à Washington les messages que vous avez transmis sur l'importance de la sensibilité politique que doivent manifester les institutions de Bretton Woods, sur l'importance du réalisme quant à la manière dont nous structurons les programmes et sur l'importance de la souplesse dans la façon dont nous abordons certaines de ces questions. Tout cela doit être accompli sans diminuer nos exigences relativement à nos objectifs clefs qui consistent à encourager la croissance axée sur la réduction de la pauvreté dans ces pays. De plusieurs façons, nous devons faire preuve d'ouverture face à un processus d'apprentissage sur le tas. Ces questions ne sont pas faciles mais complexes. Nous devons suivre de près l'expérience et en tirer des enseignements, pour les intégrer à la conception de futurs programmes.

Troisièmement, je comprends très clairement le message lancé concernant l'importance de se concentrer sur la mobilisation des ressources pour appuyer la consolidation de la paix, la réconciliation et le développement. On s'attend à ce que la Banque mondiale, en particulier, joue un rôle dans la mobilisation des ressources. Cependant, je pense qu'il y avait aussi un message sous-jacent dans les observations qui ont été faites, et ce message c'est qu'il n'est pas suffisant d'organiser des conférences de donateurs où l'on promet des contributions. Si ces promesses ne se traduisent pas en engagements et si ces engagements ne se traduisent pas en un appui réel à la mise en oeuvre de programmes sur le terrain qui produisent des résultats, alors nous ne faisons que tenir des conférences et nous féliciter sans, dans les faits, avoir le type d'influence que nous recherchons. J'espère donc qu'en nous préparant à la table ronde prévue en février, nous examinerons d'un peu plus près ce qui s'est produit. Nous devons nous poser les questions suivantes. Pourquoi les promesses ne se sont-elles pas traduites en engagements? Pourquoi les engagements ne se sont-ils pas traduits en un appui aux programmes sur le terrain qui produisent des résultats? Qu'avons-nous appris? Quelles sont les contraintes? Comment allons-nous remédier à la situation en allant de l'avant? J'attends avec intérêt l'appui que la Banque mondiale apportera à la table ronde, qui sera présidée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); nous travaillerons en collaboration et nous apporterons une contribution à ce week-end prolongé.

Cette séance a été pour moi une remarquable expérience, et je la partagerai certainement, à mon retour, avec mes collègues, ainsi qu'avec la haute direction, y compris M. Wolfensohn.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vous remercie beaucoup, M. Madavo, d'être venu. Invité avec un délai assez court, vous avez accepté de venir. Dans quelques semaines, mon pays ne sera plus représenté à cette table. Cette séance a en quelque sorte créé un précédent, et j'espère que d'autres se poseront également cette question à l'avenir : pourquoi ne pas inviter des personnes à prendre un avion et à se joindre à nous durant un débat lorsque cela est pertinent? Je suis

convaincue que vous et vos collègues seriez prêts à le faire. J'espère donc qu'il s'agit d'une première et non d'une dernière. J'estime que votre présence a contribué à la qualité de notre débat et je vous remercie sincèrement d'être venu.

Enfin, je vous donne la parole, Monsieur le Vice-Premier Ministre.

M. Imbali (Guinée-Bissau) : Je voulais, au nom de ma délégation, remercier le Conseil de sécurité, et en particulier la présidence néerlandaise, pour tout ce que vous avez fait pour que cette séance soit couronnée de succès. Je voulais remercier tous les orateurs qui ont fait des interventions sur la nécessité d'aider la Guinée-Bissau durant la période postérieure au conflit.

Je voulais signaler la déclaration qui a été faite par la délégation tunisienne sur l'urgence d'apporter une aide; en effet, il ne faut pas attendre la table ronde pour apporter une aide. Concernant la dernière déclaration du représentant de la Banque mondiale, je voulais aussi dire qu'il est très important pour nous de voir qu'il y a de la souplesse et que l'on reconnaît l'urgence d'aider la Guinée-Bissau.

Le Conseil a pu remarquer que notre délégation a peu parlé du Représentant des Nations Unies en Guinée-Bissau. La raison en est simple : M. Nana-Sinkam est considéré chez nous comme un frère; nous l'avons adopté et nous le considérons comme un Guinéen. Par conséquent, je me demande même ce que le Conseil fera, car nous voulons le garder. Tout cela pour dire que M. Nana-Sinkam a joué un rôle très important, et nous tenons à ce qu'il continue de jouer ce rôle en Guinée-Bissau.

Je voudrais terminer en disant que nous sommes tous préoccupés par le sort d'Ansumane Mane en ce moment. Je vous garantis qu'il sera capturé. Je vous garantis qu'avec la collaboration de la population guinéenne et étant donné qu'il n'a pas d'appui extérieur, Ansumane Mane sera capturé. Il sera rendu à la justice, comme on l'a fait dans le cas de Nino Vieira. Si l'opération est si longue, c'est parce que la préoccupation des autorités bissau-guinéennes est qu'il soit capturé vivant, et ces types d'opération sont toujours délicates. C'est une des raisons pour lesquelles aujourd'hui, Ansumane Mane n'a pas encore été capturé. Mais je peux assurer le Conseil qu'il est toujours sur le territoire bissau-guinéen.

Pour terminer, je voulais adresser mes dernières paroles aux Pays-Bas, et souligner tout ce que ce pays a fait pour la Guinée-Bissau. Si cette délégation est aujourd'hui ici dans cette salle, c'est aussi grâce à l'appui matériel des Pays-Bas. Je vous transmets donc, Madame la Présidente, au nom de ma délégation, nos sincères remerciements.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vous remercie de vos paroles aimables. Encore une fois, j'espère que l'atmosphère qui a régné ici aujourd'hui prévaudra lors de la table ronde. Cette séance doit se traduire par des promesses de contributions, et celles-ci doivent se traduire par des décaissements.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La prochaine séance du Conseil de sécurité pour poursuivre l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour aura lieu immédiatement après la levée de la présente séance.

La séance est levée à 17 heures.